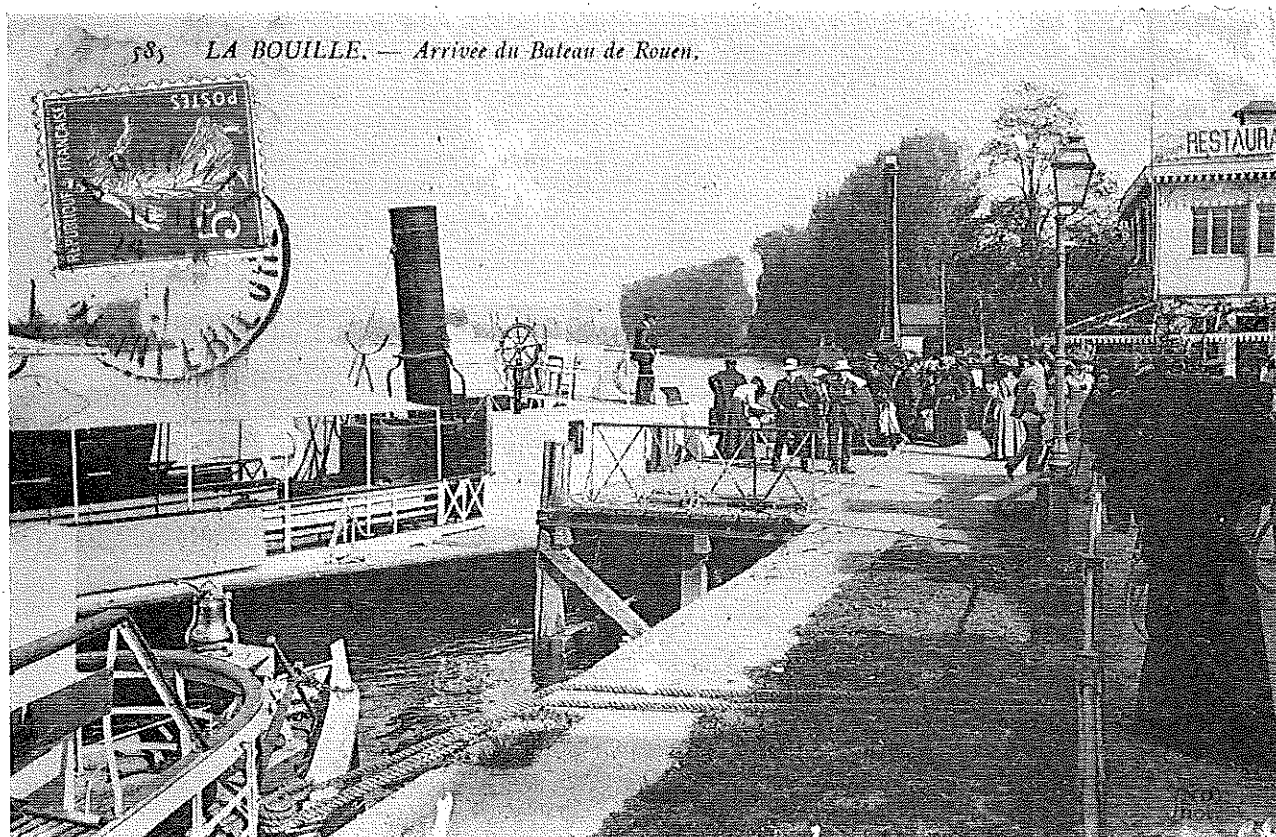


BULLETIN MUNICIPAL



ÉDITORIAL

Le cinquième numéro du « Petit Journal » paraît donc en Décembre - ou presque - comme il était prévu. C'est la période des vœux. Et cela me permet de présenter, à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, nos meilleurs vœux de bonheur pour la nouvelle année. Que 1978 soit, pour vous et votre famille, une bonne année, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez désirer et vous garde en bonne santé.

Docteur Daniel CHEVALLIER.

Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1977 - ÉLECTION AU SÉNAT

Election de 3 délégués et de 3 suppléants.

Le 4 septembre 1977, à 9 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA BOUILLE, s'est réuni à la mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Absents : MM. SAINTPÈRE, THOMAS J.-J.

Le bureau a été constitué de MM. THOMAS Jean, DUQUESNE Francis, LENOUVEL Marius, FACQ Jean-Pierre.

ELECTION DES DÉLÉGUÉS - 1^{er} tour de scrutin.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs et nuls	1
Suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

MM. CHEVALLIER Daniel	10 voix
DUQUESNE Francis	10 voix
QUESNEY Jean	10 voix

ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus : MM. CHEVALLIER, DUQUESNE, QUESNEY qui ont déclaré accepter le mandat.

ÉLECTIONS DES SUPPLÉANTS - 1^{er} tour de scrutin.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs et nuls	1
Suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6

Ont obtenu :

Mme BERNIÈRES Josette	10 voix
M. FESSARD Jean-Pierre	10 voix
M. FACQ Jean-Pierre	10 voix

ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés élus : Mme BERNIÈRES, MM. FACQ et FESSARD qui ont déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à 10 heures, et ont signé les membres présents.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1977

L'An mil neuf cent soixante-dix-sept, le sept octobre, à 21 heures, les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Absent (excusé) M. SAINTPÈRE.

COMPTE ADMINISTRATIF 1976

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. THOMAS Jean, procède à l'examen du compte administratif de l'exercice 1976, et arrête les résultats définitifs comme suit :

RECETTES ORDINAIRES	554 345,36
RECETTES EXTRAORDINAIRES RÉELLES.....	45 029,56
TOTAL.....	599 374,92
DÉPENSES ORDINAIRES.....	503 426,13
PRÉLÈVEMENT POUR DÉPENSES.....	87 827,19
DÉPENSES ORDINAIRES RÉELLES.....	415 598,94
DÉPENSES EXTRAORDINAIRES	82 887,75
TOTAL.....	498 486,69
EXCÉDENT GLOBAL.....	100 888,23
RESTE A RÉALISER.....	49 969,00
EXCÉDENT DE CLOTURE.....	50 919,23

BUDGET SUPPLÉMENTAIRES 1977

Sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire, le Conseil Municipal approuve le budget supplémentaire de 1977.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN SACS PLASTIQUES

M. le Maire fait part au Conseil des avantages qu'il y aurait à utiliser, éventuellement, des sacs poubelles en polyéthylène, pour la collecte des ordures ménagères. Le Conseil, tout en étant d'accord sur le principe, demande qu'une étude détaillée soit faite afin de chiffrer le coût de l'opération et de déterminer les modalités de son application.

ROUTE D'ACCÈS AU CIMETIÈRE

Transfert dans le domaine public.

M. le Maire informe l'Assemblée qu'au cours d'une récente entrevue avec Monsieur CARPENTIER Georges, ce dernier a donné son accord pour le transfert dans le domaine public communal de la voie d'accès au cimetière qui traverse sa propriété.

Après délibération, le Conseil se déclare favorable à ce transfert qui sera réalisé conformément aux textes en vigueur.

ÉLECTION A LA CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. le Maire informe le Conseil que, conformément aux circulaires préfectorales du 27 mai 1977 et 28 septembre 1977, le Conseil Municipal doit fixer son choix sur quatre noms pris parmi les candidats dont les noms figurent sur la liste communiquée par la Préfecture.

Après délibération et à la majorité des votes, le Conseil s'est prononcé en faveur de :

- M. BONNET Alain, Maire de Brantôme (Dordogne)
- M. DELISLE Henry, Maire de Mézidon-Canon (Calvados)
- M. DELOBEL J., Maire de Bailléul (Nord)
- M. LARMANOU Marcel, Maire de Gisors (Eure)

pour représenter les collectivités locales au sein du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales.

C.E.S. BARDOUVILLE

M. le Maire fait part à l'Assemblée d'une lettre du Maire de BARDOUVILLE, sur la création éventuelle d'un C.E.S. dans la presqu'île, qui pourrait intéresser les élèves de LA BOUILLE.

Le Conseil, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines observations, estime que ce C.E.S. n'apporterait aucune solution (transport en particulier) pour les enfants de La Bouille qui sont rattachés, traditionnellement, au C.E.S. de Petit-Couronne, en attendant de pouvoir, un jour, être admis au C.E.S. de Grand-Couronne.

DÉBIT DE BOISSONS « LES MALINS » (heures de fermeture)

A l'unanimité, moins une voix, le Conseil se prononce contre l'octroi d'une dérogation aux heures normales de fermeture, au débit de boissons « Les Malins ».

TRAVAUX - ESPACE VERT

Le Maire soumet au Conseil les propositions faites par l'Entreprise DEMEURE et la Société « JARDINS DE SEINE » de SAHURS, pour l'aménagement en espace vert de l'emplacement sur lequel s'élevait la « Maison LANGLOIS » et du terrain environnant.

Après délibération, le Conseil décide de confier les travaux aux « Jardins de Seine », qui devront fournir un projet plus détaillé.

VOIRIE

Il est décidé de faire réparer le bas de la Côte Albert-Lambert et le bas de la route du Cimetière.

Travaux divers : réparation du grillage derrière les buts, au terrain de sport et quelques lisses à changer. Devis à demander à l'Entreprise MARIETTE.

RÉALISATION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE GOURNAY-EN-BRAY

Le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Épargne de Gournay-en-Bray, agissant pour le compte des Dépôts, l'emprunt de la somme de 160 000 F, destiné à financer l'achat d'un camion-benne et dont le remboursement s'effectuera en cinq ans à partir de 1978. Ce prêt portera intérêt au taux en vigueur à la date de l'établissement du Contrat et dans la limite des taux maxima fixés par le Ministre de l'Intérieur, en accord avec le Ministre de l'Économie et des Finances pour l'ensemble des emprunts contractés par les Collectivités Locales.

SÉANCES DU 16 DÉCEMBRE 1977

L'An mil neuf cent soixante-dix-sept, le seize décembre, à 21 heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Absents (excusés) :

MM. BOULET, FESSARD, CHAPERON, SAINTPÈRE, Jean THOMAS.

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE VERT

Monsieur le Maire, après avoir rappelé la délibération du 22 octobre 1976 décidant d'acquérir la « Maison LANGLOIS » en vue de l'aménagement d'un espace vert, soumet au Conseil les différents devis concernant ces travaux :

1 - Aménagement et plantations (devis Entreprise « Jardins de Seine » de Sahurs)	53 245,34 T.T.C.
2 - Fourniture deux ensembles candélabres et lanterne « Montmartre »	3 887,85 T.T.C.
3 - Pose des deux ensembles, éclairage..... (Entreprise MOTTE, La Bouille)	1 646,11 T.T.C.
4 - Un branchement d'eau (pour entretien des plantations)	1 558,31 T.T.C.
<hr/>	
TOTAL DES TRAVAUX	60 337,61 T.T.C.
5 - Acquisition du terrain et démolition de la maison	14 840,30 T.T.C.
<hr/>	
TOTAL GÉNÉRAL....	75 177,91

Le Conseil après délibération,
APPROUVE le montant des dépenses,
FIXE le plan de financement, comme suit :

Budget 1977. Section Investissement..... 29 840,30 F

Budget 1978. Section Investissement..... 45 337,61 F

SOLLICITE une subvention du fonds régional d'intervention paysager.

DIVERS

CIRCULATION POIDS LOURDS

Le Maire fait le compte rendu de l'entrevue qu'il a eue, le 13 décembre, avec le Secrétaire Général de la Préfecture.

Une réunion est prévue en janvier avec les carriers, l'Ingénieur T.P.E., la Gendarmerie, un représentant du Préfet, les membres du Comité de Défense.

JUMELAGE

Le Maire fait le compte rendu du voyage à WHITCHURCH, des 2, 3 et 4 décembre. L'accueil a été chaleureux et les premiers contacts fructueux.

Une délégation anglaise viendra à La Bouille, les 29 et 30 avril 1978. Une délégation de La Bouille se rendra à Whitchurch, les 1^{er} et 2 juillet 1978.

A l'occasion de ces voyages, se dérouleront les cérémonies officielles du Jumelage LA BOUILLE-WHITCHURCH.

Roger FITTE.

Comité des Fêtes de La Bouille

Rapport d'activité pour l'année 1977

Cette année votre Comité des Fêtes a innové dans plusieurs domaines : Tout d'abord, suivant l'exemple national, nous avons organisé des concours de LOTO, au Grenier à Sel. Le premier a eu lieu le 12 mars, le deuxième, le 11 juin, le troisième, le 10 novembre et enfin le « LOTO DE NOEL » le 17 décembre.

Si l'on se fie à la nombreuse assistance qui a participé à ces concours et aussi à la joie des gagnants qui, pour une somme modique, rapportent chez eux, qui une volaille, qui une bouteille, qui un bon d'achat, on peut dire que le LOTO est bien entré maintenant dans la vie bouillaise.

Qu'il me soit permis ici, de remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cette activité, notamment les commerçants qui, souvent sollicités, n'ont pas hésité à nous offrir leur aide.



En équilibre sur la poutre glissante...

Ensuite, pour les Fêtes, outre les traditionnels « 24 heures de La Bouille » gagnés cette année par l'équipe CHAPERON, nous avons mis en jeu une Coupe sur une série d'épreuves entre La Bouille et Moulineaux. Cet « Intervillage » s'est déroulé en deux temps, tout d'abord chez nous le 24 juillet, puis à Moulineaux, le 25 septembre. Enumérer toutes les épreuves que



« Les Lavandières » à la Retraite aux Parapluies

les concurrents ont eu à surmonter serait trop long, mais tout le monde a en mémoire les exploits des tireurs et des tireuses à la corde, des garçons de café, des « lavandières » sur leur poutre glissante au-dessus de l'eau, des « échassiers » déguisés, du combat homérique des gladiateurs armés de polochon, et enfin de la lutte épique des pompiers se mesurant à la lance d'incendie. Tous les participants furent valeureux, mais, malgré le courage de notre équipe, nous avons dû nous incliner de quelques points au match aller. Fort heureusement au retour à Moulineaux, entre deux averse, l'équipe bouillaise pris sa revanche et l'on peut dire que sur les deux épreuves le match nul était justifié. Rendons hommage à tous les participants et souhaitons que cet « Intervillage » se perpétue.

Enfin, le Comité des Fêtes, unanime se réjouit, lors de la Retraite aux Parapluies, qui eut lieu le 26 juillet 1977, de la nombreuse participation. Le thème retenu était « Les Métiers d'Antan » et nous avons pu admirer, je cite de mémoire : le marchand de peaux de lapins, le vendeur de ballons, les faneurs, le rémouleur, le cirer, les nourrices, le ramoneur, le

bouilleur de crus, les clochards, les chevriers, les marchandes de quatre-saisons, les lavandières et enfin le plus vieux métier du monde sur lequel je ne m'étendrai pas. Que tous les participants à ce défilé sachent que nous sommes très heureux de voir que l'ancienne tradition de la « Retraite aux Parapluies » se prolonge au fil des ans dans la joie et la bonne humeur. A tous, merci.

Après ce tour d'horizon de nos activités pour l'année 1977, tournons les yeux vers 1978. Le 21 Octobre eurent lieu les élections du nouveau bureau, dont voici la composition :

Président : M. FACQ Jean-Pierre

Vice-Présidents : MM. DUQUESNE Dominique et ROCH Jean-Pierre

Secrétaire : M. FITTE Roger

Trésorière : Mme FITTE Renée

Enfin, les fêtes de La Bouille, édition 78, auront lieu les 22, 23, 24 et 25 juillet 1978.

J.-P. FACQ.

Premier contact officiel entre La Bouille et Whitchurch

Pendant le premier week-end de décembre, une délégation bouillaise de neuf personnes, conduite par le Docteur CHEVALIER, s'est rendue à Whitchurch.

Partis de La Bouille dans la soirée du vendredi, nous embarquons au Havre sur un très beau bateau, et après une traversée de nuit fort calme et fort agréable, nous débarquons de bon matin à Southampton, par un froid glacial !

A peine cent kilomètres séparent Southampton de Whitchurch, et nos deux voitures se présentèrent à l'heure convenue devant le pont à péage de Whitchurch, péage qui d'ailleurs - délicate attention - avait déjà été réglé par nos hôtes britanniques.

La chaleur de l'accueil fit bien vite oublier la température extérieure. Le Comité de Jumelage de Whitchurch, au grand complet, nous accueillit au presbytère, dans une grande salle où brûlait un magnifique feu de bois. On nous souhaita la bienvenue, on fit les présentations, et après une bonne tasse de café, le Maire de Whitchurch, M. NOBLE, emmena une partie de la délégation faire une jolie promenade sur la Tamise, en dépit du froid et de la saison, les heureux participants à cette promenade purent constater combien est belle cette vallée de la Tamise à Whitchurch. Les autres membres de la délégation furent emmenés en voiture afin de découvrir, par la route, cette fois, la jolie campagne anglaise aux alentours de Whitchurch.

Après le repas du midi, nos hôtes nous emmenèrent à Reading, où chacun put faire un peu de shopping. Reading, ville importante est un très bon centre pour faire du shopping, et chacun de nous put constater avec quelle frénésie, les Anglais achètent à quelques semaines de Noël.

Nous nous retrouvâmes pour le thé, puis une réunion eut lieu entre les deux comités de jumelage. Il est à remarquer que pour nous faire honneur, les débats se déroulèrent en français « langue diplomatique par excellence » remarqua l'un de nos hôtes.

On constata bientôt que les projets de nos amis anglais et les nôtres étaient tout à fait compatibles, et on n'eut aucun mal à se mettre d'accord sur un certain nombre de points essentiels que l'on peut résumer ainsi :

1) Le principe du jumelage entre nos deux villages est adopté ;

2) La charte unissant nos deux cités sera signée :

— à La Bouille lors de la venue de nos amis anglais, les 29 et 30 Avril 78 ;

— à Whitchurch, les 1^{er} et 2 Juillet 78, lorsqu'une délégation bouillaise, que nous souhaitons importante, se rendra à Whitchurch. Elle pourra d'ailleurs, lors de cette visite, assister

à des régates célèbres, sur la Tamise, dans la ville voisine de Henley.

3) Les Comités de Jumelage espèrent qu'à l'occasion de ces deux premières visites de nombreux contacts individuels seront pris, et que notamment les enfants, de part et d'autre, pourront ensuite participer à des échanges on ne peut plus profitables.

4) Dans les années qui suivront, outre ces contacts et échanges individuels, soit d'enfants, soit d'adultes, qui seront encouragés, le principe d'une « semaine » soit à Whitchurch, soit à La Bouille qui verra relancer les contacts entre les deux villages est adopté.

Cette réunion fut suivie, le soir, d'une « dinner party » qui réunissait plus de cinquante convives dans le cadre très pittoresque d'une demeure historique.

Lady Rose, maîtresse de ces lieux, nous fit visiter sa propriété et en particulier, une salle magnifiquement décorée, où séjourna la reine Elisabeth I.

L'ambiance était chaleureuse et nous pûmes constater à quel point nos hôtes s'intéressaient à la France, à la langue française (ce n'est pas si courant outre-Manche), et désiraient que notre jumelage se réalise. On but à la réussite de cette union, non pas du thé, mais de l'excellent vin de chez nous !

Dans le petit matin blême du dimanche 4 décembre, nous eûmes quelque peine à dégivrer les vitres des voitures, le verglas menaçait, mais nous regagnâmes sans encombre le bateau. La traversée de retour fut assez mouvementée ; après un repas pris en commun dans une ambiance fort sympathique, on vit les participants disparaître les uns après les autres et ce n'est que lorsque l'ont fut à l'abri des falaises de Caux et en vue du phare de la Héve, que le groupe se reconstitua, tout aussi joyeux !

Notre équipée s'acheva, comme il se devait... Place du Bateau ! Nous étions tous très satisfaits, car notre démarche avait été positive.

Il faudrait maintenant que l'ensemble de la population de La Bouille se sente concerné par ce jumelage afin de répondre à l'attente de nos amis britanniques. Nous ne voulons surtout pas que ce jumelage ne soit l'affaire que de quelques-uns ; nous souhaitons de tout cœur que lors de la venue de nos amis de Whitchurch, fin avril, ils sentent, comme nous l'avons senti chez eux, que c'est toute la commune, dans sa diversité, qui les accueille, et, connaissant nos compatriotes, nous avons de bonnes raisons de penser que c'est ce qui se réalisera.

Edouard BALTUS,

Président du Comité de Jumelage.

SPORTS

A. S. B. M. - FOOTBALL

TREVE DE NOEL : OU EN SOMMES-NOUS ?

- Equipe 1^{re} :**
1^{er} BIHOREL - 2^e A.S.B.M. (à 2 points) - 3^e BONDEVILLE (à 6 points)
- Equipe 1B :**
1^{er} BOSCHERVILLE - 2^e A.S.B.M. (à 2 points) - 3^e CANTELEU
- Juniors :**
1^{er} PONT-SAINT-PIERRE - 8^e A.S.B.M.
- Cadets 1 :**
1^{er} ELBEUF - 4^e A.S.B.M. (à 4 points)
- Cadets 2 :**
1^{er} U.S.M. STEPHANAISE - 8^e A.S.B.M.
- Minimes 1 :**
1^{er} F.C. ROUEN - 4^e A.S.B.M. (à 3 points)

Minimes 2 :

1^{er} A.S.B.M. (25 points) - 2^e VAL-DE-LA-HAYE (23 points)

Pupilles :

1^{er} U.S.Q. - 2^e F.C.R. - 10^e A.S.B.M.

Poussins :

1^{er} SOTTEVILLE - 5^e A.S.B.M.

Comme vous pouvez le constater, les équipes 1^{re}, 1B et Minimes II peuvent espérer la montée. Des équipes comme les Cadets I, Minimes I venant de monter se défendent honorablement. Les Pupilles jouant au niveau le plus haut et venant de monter se trouvent un peu débordés, les Poussins sont plein de bonne volonté, les Cadets II, nouvelle équipe créée, se maintiennent au milieu du classement.

Quant aux Juniors, ce n'est guère brillant, à part quelques exceptions la foi n'y est plus. Age ingrat où il faudrait faire un choix!!! Nous n'en sommes qu'à mi-championnat, bien des choses peuvent changer d'ici fin mai.

F. DUQUESNE.

Association amicale des Anciens

Le nouveau bureau constitué après le retrait de Madame Martin et de Monsieur Delarue, fatigués, organise tous les troisième mardi du mois, une réunion des membres de l'Amicale formant un peu « Club du 3^e Age ». Déjà 2 séances ont eu lieu qui ont réuni un nombre satisfaisant de personnes. Mais d'autres anciens peuvent venir, ils seront les bienvenus et chacun pourra participer à toutes les activités actuelles : dominos, cartes, dames, scrabble, tricot, et celles qui sont à créer.

La distribution des colis de Noël, malgré quelques incidents tragi-comiques, s'est fort bien passée. Nous demandons aux anciens qui le peuvent, de venir eux-mêmes chercher leur colis quand s'effectuera la distribution prévue pour Pâques 78.

Nous demandons aux habitants de La Bouille de nous aider en prenant des cartes de membres bienfaiteurs ou honoraires. Prochaine réunion-foyer, le 17 janvier 78.

Sortie annuelle des Anciens

Un beau soleil, un ciel tout bleu ; cette excursion s'annonçait pleine de promesses. Un car confortable nous attendait devant le Mairie et il n'y avait pas de retardataire, aussi après l'appel fait par Madame FITTE, départ immédiat, objectif : BAGNOLES-DE-L'ORNE, la réputée station thermale de notre Normandie.

Après avoir traversé Pont-Audemer, un premier arrêt s'effectuait à Epaignes, peu avant Cormeilles, à l'Hôtel du Grand-Cerf. Là, dans une belle salle, un petit déjeuner nous attendait servi avec amabilité par la patronne et ses employées.

Réconfortés, nous reprenions la route à travers la belle campagne ensoleillée. Nous étions rapidement à Lisieux, aux rues animées où notre car venait se ranger, sur la colline, au pied de la Basilique dont la masse imposante domine toute la ville.

Nous descendons pour une visite libre de ce beau monument. Des groupes se forment pour parcourir les galeries, la grande nef et admirer les colonnes aux revêtements de marbre, les arcs-boutants, les tableaux, les statues. Certains font leurs dévotions à Sainte-Thérèse.

Après une promenade sur la terrasse pour jouir du panorama, nous nous retrouvons tous dans le car pour effectuer le trajet encore long qui nous amènera à destination, par Falaise et La Ferté-Macé.



Nous approchons et nous traversons une grande forêt constituée d'arbres élancés, aux troncs impressionnants. Puis c'est un premier passage à Bagnoles et ensuite une promenade sur une route qui, par des prairies et des bois, nous amène enfin à notre restaurant à Juvigny-sous-Andaine (Orne).

Le patron et le personnel du Gril Sainte-Geneviève sont sur le devant de la porte et nous font un chaleureux accueil. Une grande salle très éclairée, où une longue table est servie, nous attend. Je ne m'étendrai pas sur le menu dont l'ordonnance ne me revient pas, sachez seulement qu'il était assez copieux et arrosé suffisamment pour que l'ambiance soit assez rapidement très bonne. Monsieur le Maire présidait gaiement cette immense table, où conversations et rires allaient bon train. Quelques artistes « amateurs » nous régaleront après le café arrosé, en chantant les anciens succès de nos jeunes années.

Un petit tour dans les dépendances de l'hôtel situées dans un site boisé nous permet d'activer notre digestion, tout en respirant un air aux bonnes senteurs sylvestres.

Il fallait songer à repartir, car le temps avait passé bien vite. Il fallait voir Bagnoles et nous y étions en quelques minutes.

C'est une belle petite ville, très agréable sous ce beau soleil de juin. L'Etablissement Thermal où l'on soigne les maladies des veines, le casino, la poste, beaucoup de boutiques sont situés autour d'un petit lac de forme arrondie, dont l'eau calme est comme un miroir central qui donne son cachet à la station. Quelques audacieux se risquent à faire un tour sur de

fragiles pédalos - attention ! après le café, il ne faut pas boire la tasse - (notre Maire tira de nombreuses photos que nous verrons certainement un jour, c'est promis !). les autres font du lèche-vitrines, achètent des souvenirs et écrivent des cartes postales.

Mais il est grand temps de repartir, la route est longue pour rejoindre La Bouille. Dans le car l'atmosphère est à la joie et les chœurs ne chôment pas. Tout s'apaise un instant, puis les joyeux drilles du fond relancent les airs connus auxquels l'auto-radio du conducteur apporte son concours.

Dernier arrêt à Brionne, où chacun est heureux de se dégourdir les jambes et d'absorber un petit casse-croûte préparé, là aussi à l'avance.

C'est maintenant la dernière étape qui nous ramène à notre point de départ. Les voyageurs un peu fatigués, mais ravis de leur journée, descendent du car en se disant « Encore une belle sortie, la Municipalité nous a encore gâtés ».

Merci à elle et aux organisateurs, c'était parfait.

Président DECHAVANNE.

ORDURES MÉNAGÈRES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

HISTORIQUE DU SYNDICAT

Le Syndicat a eu pour point de départ la recherche par les villes de Petit-Couronne et de Grand-Couronne, auxquelles se sont joints Moulineaux et La Bouille, d'un moyen d'élimination de leurs ordures ménagères. Par la suite, Val-de-la-Haye a rejoint le Syndicat. Il y a eu quelques déboires avec le four à incinérer mis en service en mai 1968. Depuis 5 ans, une décharge contrôlée a été créée sur le site même du four (Grand-Couronne) et elle fonctionne à l'entière satisfaction des collectivités, services de contrôle et de la population riveraine.

STATUTS

Voici quelques exemples

Le siège du Syndicat est fixé à la Mairie de Grand-Couronne.

DURÉE

Le Syndicat est institué pour une durée illimitée.

CONTRIBUTION DES COMMUNES

La contribution des communes associées aux dépenses du Syndicat est déterminée au prorata du chiffre de la population. Ce chiffre de population sera chaque année celui applicable au

1^{er} janvier de l'année considérée compte tenu des recensements complémentaires qui auront pu être effectués depuis le dernier recensement général.

ADMINISTRATION

Le Syndicat est administré par un comité composé de deux délégués élus par chacune des communes associées.

POUR INFORMATION

Pesage des ordures durant une semaine :

Grand-Couronne	: 46 560 kgs
Petit-Couronne	: 37 840 kgs
Moulineaux	: 3 360 kgs
La Bouille	: 4 850 kgs
Val-de-la-Haye	: 2 360 kgs

TOTAL..... 94 970 kgs

pour 15 761 habitants

soit une moyenne journalière de 0,86 kg/habitant et pour La Bouille : 1,037 kg/habitant.

Une étude est en cours pour une utilisation de sacs poubelles en polyéthylène, pour la collecte des ordures ménagères.

J.-P. FESSARD

Allo 18... ou 92.30.42

I - ACTIVITÉS DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1977.

Le Centre de La Bouille n'a pas été cette année surchargé d'interventions, bien heureusement pour les habitants. Nous avons totalisé une quarantaine de sorties plus ou moins importantes, dont une cependant très sérieuse, qui coûta la vie à un locataire, victime d'une explosion de gaz. En effet le gaz s'était accumulé dans une pièce de la maison où il demeurait. D'après une enquête effectuée sur les lieux, il s'est révélé que l'accident est dû à la mauvaise qualité des tuyaux. « Ce qui d'ailleurs devait nous mettre en éveil pour la vérification des nôtres ».

II - LE MATÉRIEL DES POMPIERS

1) En premier lieu, l'acquisition du « Zodiac » par le S.I.V.O.M., nous a permis cette année, d'intervenir beaucoup

plus facilement que par le passé, dans le repêchage des noyés en Seine. Le nombre des noyés en Seine se chiffre pour cette année à 5. De plus, nous précisons également que la participation sur ordre de l'Etat-Major, Centre Principal de Rouen, au secours à apporter aux deux bateaux en difficulté dans la boucle de Bardouville, nous a donc été facilitée ; il est à signaler que cet accident ne s'est soldé par aucune victime ; heureusement pour ces marins étrangers.

2) En second lieu, notre sirène devenue trop ancienne, et ne répondant plus aux conformités de sécurité pour la population, a été remplacée par une sirène conforme aux normes prévues par le S.I.V.O.M. Ceci nous permettra donc de nous réunir un peu plus en force, pour répondre aux différents appels de la population. Nous tenons à préciser que cet avantage aura pour tribut une sonorité plus importante, dont il

n'y a pas lieu de s'excuser. Nous espérons bien que tout un chacun le comprendra très bien.

III - REMISE DE MÉDAILLES

Nous tenons à partager avec tous les Bouillais, notre plaisir quant aux différentes lettres de félicitations reçues de :

- Monsieur le Préfet de Région ;
- des Présidents du S.I.V.O.M. ;
- du Colonel PETTERE, de l'Etat-Major de Rouen ;
- de Monsieur le Maire de La Bouille.

Pour les nombreuses années d'assiduité passées au Centre d'Intervention de La Bouille, ce qui aura permis à quelques Sapeurs d'obtenir les médailles d'ancienneté qu'ils méritaient.

Sont à l'honneur :



Adjudant-Chef Roger FERGOY
Médaille d'Honneur de 30 ans

Sergent-Chef Fernand DELARUE
Médaille d'Honneur de 20 ans



Lieutenant Marcel LEFEEZ
Médaille d'Honneur de 20 ans



Caporal-Chef François MARTIN
Médaille d'Honneur de 15 ans



Caporal Achille CARPENTIER
Médaille d'Honneur de 15 ans

Nous y joignons les nôtres bien sincères, sans oublier nos remerciements chaleureux à tous les Pompiers bénévoles de la Commune.

IV - NOS PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE A VENIR

Nous transmettons à toute la population Bouillaise nos remerciements pour l'accueil qu'elle nous a réservé lors de la présentation du calendrier de 1978. En effet, la collecte effectuée devrait pouvoir, cette année faciliter notre trésorier, vice-président de l'Amicale, Adjudant-Chef FERGOY, dans son désir de proposer un repas de la Sainte-Barbe. Celui-ci sera décidé, bien sûr, après la consultation du Conseil d'Administration. La suite au prochain numéro.

Un article concernant les activités des Sapeurs-Pompiers, sera glissé dans ce journal, à chacune de ses parutions.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Bouille vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1978.

Lieutenant Marcel LEFEEZ.

A PROPOS DU JARDIN... Trouvez le nom

Comme annoncé en dernière minute, le jardin, situé entre l'ancienne côte de Bourgtheroulde et la rue des Canadiens, derrière la mairie, prend forme.

Comment l'appeller ?

Monsieur le Docteur CHEVALLIER suggère de lui donner un nom rappelant le prochain jumelage de notre commune, avec Witchurch On Thames.

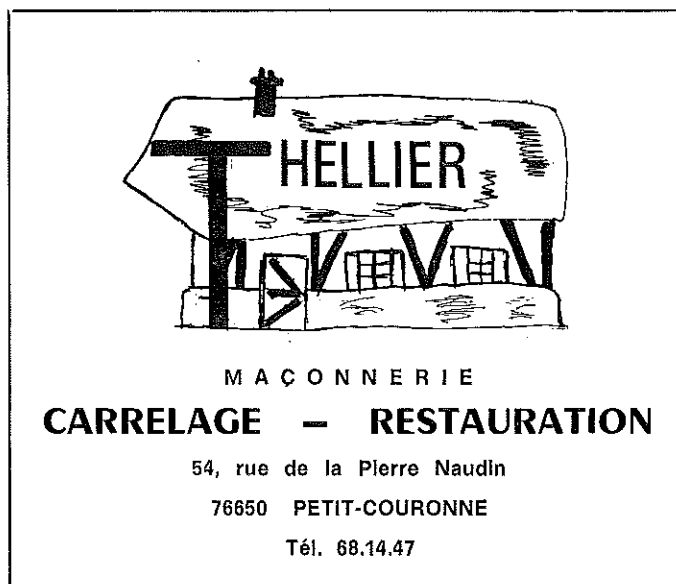
Toutefois, toutes les propositions d'appellation seront étudiées. Prière de remettre à la mairie avant le 30 janvier prochain, le nom que vous souhaiteriez donner à ce jardin.

A propos de PUB

Ce journal est distribué gratuitement. Pour ne pas trop grever le budget communal, nous avons pensé ouvrir ses colonnes à la publicité. Vous remarquerez qu'un artisan de Petit-Couronne, très attaché à la commune, donne l'exemple.

Les personnes intéressées peuvent, dès à présent et avant la parution du journal de Juin, s'adresser à la Mairie.

Cette publication est distribuée dans toute la commune et envoyée aux Municipalités de l'agglomération de Rouen-Elbeuf.



ÉTAT-CIVIL

Année 1977

NAISSANCES

DE COLOMBEL Martin, 17 Mai

COUTURE Sébastien, 27 Juin

CRESPY Elodie, 1^{er} Avril

MAUGER Eric, 17 Mai

SEMENOWICK Agnès, 19 Mai

MARIAGES

Lucien CHARPENTIER et Véronique LEROUX, 27 Mai

Lillan DOUBET et Christine GIFFARD, 9 Juillet

Rémi DUVIVIER et Anlta SANCHEZ, 2 Avril

Jean-Pierre GRACIAS et Dolorès SHANCHEZ, 4 Juin

Jean-Paul ROISSET et Brigitte DELESTRE, 23 Avril

Yves VALAUNEY et Monique THERRY, 15 Octobre

DÉCÈS

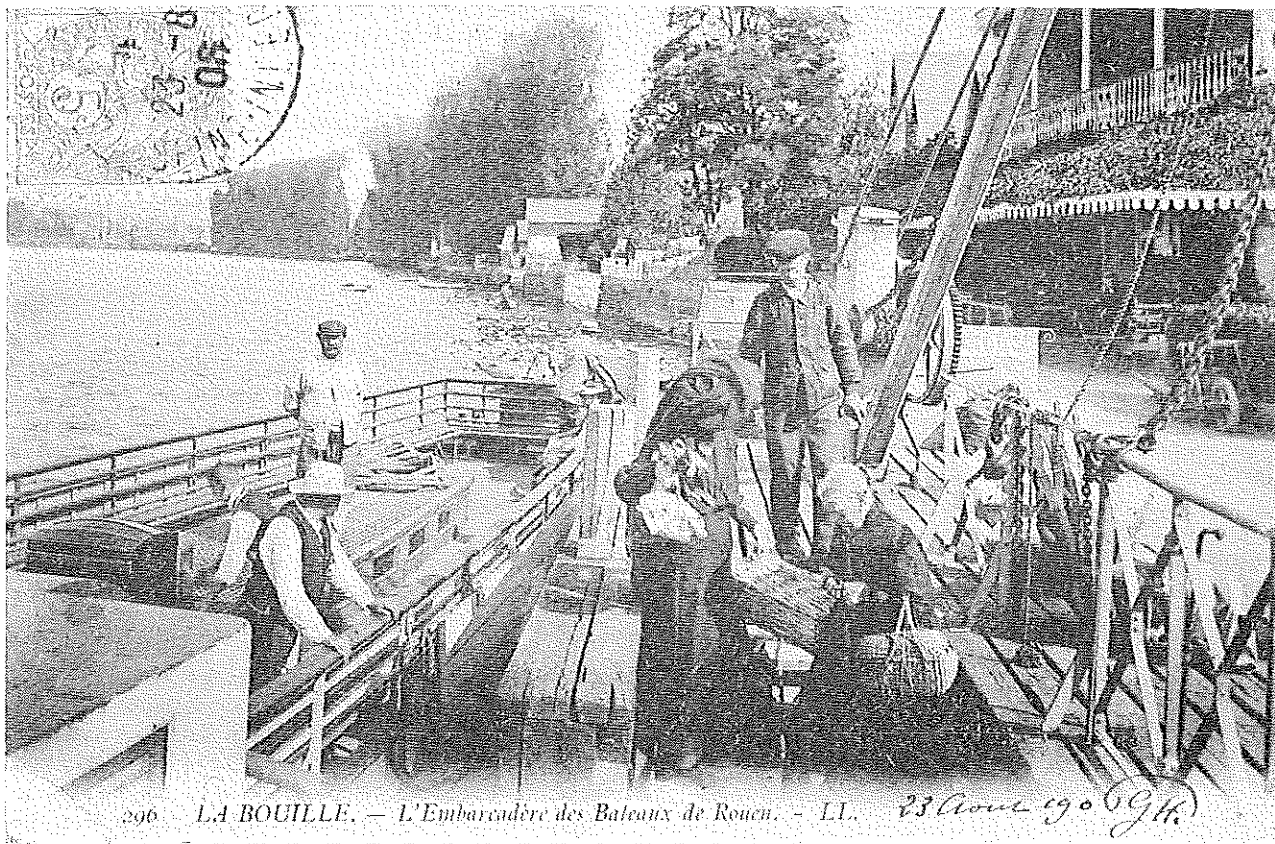
LELONG Guy, 3 Septembre

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

CONNAN Pascal, 22 Octobre



LA BOUILLE ET LES BATEAUX



Place du bateau. Si cette petite place, que l'on a souvent comparée à un décor d'opérette, reste aujourd'hui encore le centre de notre commune, elle en fut, pendant des siècles, l'endroit le plus important, celui où se concentrait la vie active de notre cité. En effet, autrefois, LA BOUILLE était un petit port actif. Sa situation privilégiée au bord du fleuve, et l'intérêt des transports maritimes, favorisèrent cette activité pendant longtemps. Et raconter l'histoire des bateaux de LA BOUILLE, c'est retracer une part essentielle de son histoire. Pour cela, les documents ne manquent pas. La poésie qui s'en dégage est bien souvent mêlée à des incertitudes, parfois même à des contradictions. Mais, avec un peu de patience, on s'y retrouve.

*
* *

Cette longue histoire pourrait commencer ainsi : « Cette station, LA BOUILLE, remonte aux origines de notre histoire, car Blanche de Castille s'y rendit un jour en pèlerinage ». Plus tard, au XIV^e siècle, en 1311, le port de LA BOUILLE recevait des droits de Vicomté au bureau des recettes de MOULINEAUX pour l'embarquement des marchandises. A cette époque, LA BOUILLE n'existait pas encore en tant que cité. Elle ne fut d'abord qu'un hameau de la paroisse de Caumont. Le 22 juillet 1421, fut posée la première pierre d'une église qui prit le nom

de « Sainte Madeleine de La Bouille ». A partir de 1423, dans les actes publics, on n'écrivit plus « Le hamel de La Bouille », mais « Sainte Madeleine de La Bouille ». La construction de cette église, dit P. MOLET dans un petit opuscule paru en 1862, contribua beaucoup au développement de cette paroisse. De nouveaux habitants vinrent s'y installer. Son port se garnit de nombreuses barquettes, de barques et même de navires. Sa situation, en effet, favorisait son développement. Elle était le point de jonction et le passage presque forcé entre Rouen et la Basse-Normandie. Tous ceux qui venaient du sud de la Normandie, se rendant à Rouen pour vendre ou pour acheter, passaient par LA BOUILLE, afin d'y embarquer leurs marchandises et leurs bestiaux.

*
* *

L'année 1477 fut, pour le port de LA BOUILLE, une année glorieuse. En effet, cette année-là, le Comte de Warwick, ambassadeur d'Angleterre, fut envoyé à Louis XI, qui se trouvait à Rouen. Avec une brillante suite, cet anglais vint aborder à LA BOUILLE, où, dit la chronique, il dépensa 325 livres, 6 sous et 6 deniers... au compte du roi de France. Puis, en s'en retournant de Rouen en Angleterre, il s'arrêta encore une fois à LA BOUILLE. Cela prouve deux choses : qu'il avait été bien reçu ici et qu'il ne manquait pas d'aplomb. La petite ambassade,

certes beaucoup plus modeste à tous points de vue, qui vient de se rendre de LA BOUILLE à Whitchurch, n'a pas fait payer à la Reine d'Angleterre les achats effectués à Reading. A remarquer par ailleurs que, sans le savoir encore, en allant à Whitchurch, nous célébrions à notre manière le 5^e centenaire exactement de cette lointaine visite des Anglais dans notre cité.

Sous le règne de François 1^{er}, vers 1520, le commerce se développa et le port ne se contenta plus de bateaux et de barques. On y vit alors des navires de 120 tonneaux, le plus fort tonnage de l'époque. Pierre DURET, à bord de La Marguerite, appareille et charge pour Calais. Richard BUISSON arme son navire, La Magdeleine, et s'en va, chargé de toiles blanches, explorer le Brésil et la Guinée. Un autre navire, La Perrine suit le même chemin, commandée par Guillaume HOUZARD. En 1560, un bateau, La Gentille, part pour Terre-Neuve. D'autres navires encore, La Notre-Dame, La Polyne, La Marie, dont l'histoire nous a gardé les noms, partent du port et s'en vont au loin. Ce port avait donc alors une importance commerciale de premier plan, à la fois internationale et régionale. Le commerce régional passait par le port de LA BOUILLE, qui desservait tout le plateau du Roumois. On y recevait, en particulier, le sel, stocké au grenier à sel. Les marchandises étaient ensuite montées à dos de mulet ou par des « chevaux de bât », et entreposées en haut de la côte.

En 1525, un sieur Boisrobert entretenait deux « bateaux-voituriers » entre Rouen et LA BOUILLE, et en 1565 un autre bateau reliait les deux villes, Le Rouennais, exploité par la famille Dieppedale.

*
* *

La fin du XVI^e siècle fut une grande époque pour les bateaux de LA BOUILLE, que l'on appelait alors « Les Bouillais ». En 1565, les Seigneurs de Mauny avaient affermé le droit de halage à un entrepreneur qui mit en ligne huit bateaux « Bouillais », pour porter les marchandises et les passagers à Rouen. Mais, ces coches d'eau devaient redescendre à vide, pour ne pas concurrencer les bateliers rouennais. En 1588, une certaine veuve LANGLOIS sollicita du Bureau des Finances, le privilège d'établir un service de transport de Rouen à LA BOUILLE et retour ; mais sa demande fut rejetée. A cette époque donc, les « Bouillais » prospéraient. Et pourtant ce n'était pas une époque de rêve. Vers 1588, la France connut une période de troubles. Le brigandage se répandit dans la région, surtout vers Couronne et Moulinsaux. . . Les voyageurs abandonnaient la voie de terre pour se réfugier sur les bateaux, afin d'éviter de dangereuses rencontres sur les routes. Puis, à la faveur des troubles de la Ligue, un brigandage plus audacieux apparut : les brigands se mortraient partout en plein jour et descendaient sur les chemins de halage pour arrêter les coches d'eau, s'élançant dessus et faire main basse sur les marchandises. Les pires excès de ce genre se produisirent en 1592, après la levée du siège mis devant Rouen par Henri IV. Ils durèrent deux ans. Ce qui amena le Parlement à rendre, le 13 juillet 1594, un arrêt dont voici le texte : « Pour obvier aux voleries et rançonnements qui se commettent sur la Seine, la Cour ordonne que, des 8 bateaux bouillais, il en sera choisi 4 des meilleurs, que chacun d'eux sera conduit par 4 bateliers, avec 2 soldats, 2 piquiers et 2 halbardiers pour servir aux

passagers à résister aux dits brigands. En conséquence, les bateliers pourront prendre pour chaque personne deux sols et, s'il y a charge, quatre sols, y compris la personne ». En 1595, des lettres patentes du Roi donnèrent à Loys LEGENTIL, bourgeois de Rouen, le privilège et la maîtrise des bateaux de LA BOUILLE. Il était stipulé que le bateau devait arriver chaque jour à 10 heures du matin sur le quai de LA BOUILLE, sous peine de 10 écus d'amende. Mais la concurrence était féroce. Et la famille DIEPPEDALE, armateur du Rouennais, intenta un procès à Loys LEGENTIL. Elle perdit son procès et Le Rouennais disparut.

*
* *

C'est au début du 17^e siècle, en 1613, que la baronnie de Mauny échut à la famille du Marquis d'Etampes. La baronnie de Mauny, d'origine très ancienne, avait été fondée par M. de BRÉZÉ, Grand Sénéchal de Normandie. Elle avait des revenus immenses, consistant notamment dans l'exploitation de 2 000 arpents de bois, et des droits seigneuriaux sur les paroisses environnantes, et notamment sur LA BOUILLE. Le plus célèbre des Seigneurs de Mauny fut Louis de BRÉZÉ, Comte de Maulévrier, dont l'épouse, Diane de Poitiers, fut « intimement » mêlée à l'histoire de France, après la mort de son mari. Les Seigneurs de Mauny avaient « exploité la ligne » avec les Bouillais, au siècle précédent. Au début du 17^e, le Marquis d'Etampes avait trois bateaux de LA BOUILLE. De plus, il possédait un bateau qui allait tous les jours à Duclair, « pour la commodité des marchands ». Ce bateau a navigué jusqu'en 1888. En 1642, Nicolas CHARMOIS, fruitier du roi Louis XIII, obtint l'autorisation d'établir un service par bateau, qui partait de Rouen à 6 heures en été, et à 8 heures en hiver. Ce service ne dura pas longtemps. En 1645, un certain Seigneur de LA BOUILLE, nommé de La Ferté-Imbault, reçut, par lettre royale, le privilège des coches d'eau. La famille d'Etampes racheta le privilège concédé jadis à Loys LEGENTIL, et resta seule propriétaire jusqu'à la mise en service des bateaux à vapeur.

A la veille de la Révolution, le 13 Décembre 1787, le Parlement de Rouen rendit un arrêt reconnaissant d'Etampes comme haut justicier de la seigneurie et baronnerie de Mauny, et possesseur des droits « de port et passages à LA BOUILLE, Caumont, Le Nouret, ainsi qu'au Val des Leus, le droit de pêche en toute rivière de Seine devant LA BOUILLE, depuis l'eau du Roi jusqu'à l'eau de Dieu », c'est-à-dire, jusqu'à Jumièges. Le même arrêt fixait le tarif des prix de passages sur les bateaux de LA BOUILLE : « Chaque personne dans la chambre : 12 sols ; chaque personne au milieu du bateau, sous la tente : 6 sols ; chaque personne dans le surplus du bateau : 3 sols ». Le voyage, qui durait des heures, ne devait pas être bien confortable dans ce « surplus », quand il pleuvait.

*
* *

La littérature et la tradition nous ont conservé le souvenir de ces coches d'eau. Pendant les longues traversées, quand deux coches d'eau se rencontraient, l'un montant, l'autre descendant, les passagers de LA BOUILLE criaient aux autres : « Purins de Rouen ! ». Et ceux qui venaient de Rouen osaient répondre : « Cocus de La Bouille ! ». Ces distractions bien innocentes faisaient passer le temps. Plus sérieux était le poète

du 17^e siècle, Hercule Grisel, de Rouen, qui écrit dans un poème latin intitulé « Les Fêtes de Rouen » :

« Au pied du mont qui domine, LA BOUILLE offre son long port où se rend un bateau de Rouen, et d'où 4 bateaux se rendent à Rouen. LA BOUILLE est fière de voir un seigneur à la tête de cette entreprise maritime. Le passager a l'habitude d'envoyer ses pièces par terre, tandis que de sa personne il affronte ce grand voyage par eau. Le batelier exige, à partir du mois d'Avril, 1 sou. Dès que viennent l'hiver et les frimas, il en exige 2 ». Et tout cela en latin. Moins flatteur et plus réaliste paraît être ce chansonnier de l'époque, J.-B. Jobée, qui écrivit, en 1678, une comédie en 26 scènes (et en français) ayant pour titre : « Le Batteau de La Bouille ». L'un des voyageurs y exprime sa mauvaise humeur :

« Comment, morbleu ! Deux heures que j'attends
« Et le bateau n'est pas encor parti ! J'enrage !
« Que la peste soit fait de tout le battelage
« C'est se moquer des gens et, si l'on faisait bien,
« Afin d'apprendre à vivre au batelier de chien
« Morbleu, l'on le mettait à quelque bonne amende.

*
* *

C'était au bon temps de la marine à voile. Et le 19^e siècle va changer, sinon les mœurs des passagers, du moins l'aspect des bateaux et leur mode de propulsion. L'ère de la navigation à vapeur commence à Rouen en 1816. Le premier bateau de ce type est L'Elise, bâtiment « naviguant au moyen d'une mécanique à vapeur et sans le concours des voiles ». L'Elise fut d'abord affecté à la ligne Rouen-Paris, puis assura la liaison maritime Rouen-Elbeuf.

Voyant le succès de ce genre d'entreprise, un rouennais fit construire La Duchesse-de-Berry, qui assura les premiers voyages de Rouen au Havre, avec escale à LA BOUILLE. Le premier départ eu lieu à Rouen, le 19 Juillet 1821. Les prix des places étaient, pour LA BOUILLE : 1,50 F en première classe, et 0,75 F en seconde. Il n'y avait plus de troisième classe, ni de « surplus du bateau ». Il y avait par contre un restaurant à bord, et le paquebot, tout en s'arrêtant aux escales prévues, pouvait prendre également des passagers « le long de la rivière ». Ce navire n'avait pas un horaire très régulier. Il ne pouvait, en effet partir à jour fixe, à cause des marées.

Dans les jours qui suivirent sa mise en service, ces horaires aléatoires défavorisèrent l'entreprise. Peu à peu, les horaires se stabilisèrent. En 1821, le paquebot partait du Havre tous les vendredis et samedis, et de Rouen, tous les dimanches au soir, ou les lundis de grand matin et tous les jeudis aussi de grand matin. (Journal de Rouen du 28 juillet 1821).

En 1825, un second navire fut mis en service, pour pouvoir effectuer deux voyages par semaines, aller et retour. En 1827, Le Havrais leur fut adjoint, pour permettre l'escale d'Honfleur pendant l'été.

A cette époque, les « coches et diligences d'eau » voguaient encore sur le fleuve, croisant les steamers tout neufs. Mais les pittoresques interpellations avaient disparu, comme vont disparaître ces vieilles diligences.

Le service à vapeur de Rouen à La Bouille a commencé le 1^{er} Février 1831. Bientôt ce sera l'époque des Conoïdes.

(à suivre)

Daniel CHEVALLIER.



DERNIÈRE MINUTE

La belle benne à ordures ménagères, nous a été livrée le 13 Décembre et prendra son service début Janvier.

La dinde, gros lot du « Loto de Noël », a été gagnée par Madame Suzanne DUQUESNE, le jour même de son anniversaire.

Le jardin derrière la Mairie, prend forme et sera fin prêt au printemps.

Les photos des fêtes de La Bouille sont à la disposition de ceux qui les ont commandées à la Mairie.

La salle de la maison commune devient une véritable galerie de peinture. Elle s'est enrichie de 2 toiles de Jousse et de 2 tableaux en marqueterie, œuvre de Monsieur Chéron.

Les « Malins » ont obtenu du Ministère de la Culture et de l'Environnement, la licence d'entrepreneur de spectacles de 5^e catégorie. Celle-ci lui donne droit d'ouverture jusqu'à 4 heures du matin, chaque fois qu'il présente effectivement des spectacles dans son établissement (arrêté préfectoral du 21 Mai 1975). L'établissement reste soumis aux lois municipales concernant le bruit et l'ordre public.